# Les quatre missions

## Mission Thérapeutique

- Proposer des actions thérapeutiques diversifiées, adaptées aux besoins individuels, par notre plateau technique ou en convention avec le droit commun (libéral ...).
- coordonner, veiller à la continuité et à la sécurité des soins,
- étayer les jeunes, leurs familles, les professionnels et les partenaires sur la nature des troubles.

### Mission Éducative

- Renforcer la socialisation et les relations à autrui dans le cadre d'un collectif.
- favoriser l'apprentissage et la prise en charge de soi-même,
- faciliter l'ouverture au monde par des activités sportives, culturelles, de découverte, de jeux...
- soutenir les potentialités intellectuelles et la réconciliation avec les savoirs,
- accompagner la scolarité,
- développer l'accès à la découverte du milieu professionnel dans la perspective d'élaboration d'un projet de formation.

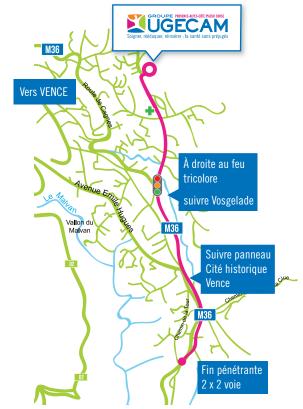
### Mission Pédagogique

- Mettre en œuvre les actions pédagogiques adaptées, en fonction des modalités de scolarisation et aux objectifs prévus par le Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS).
- scolarité en milieu ordinaire à temps partiel ou à temps plein avec réalisation d'inclusion scolaire en collèges et lycées professionnels,
- scolarisation intra ITEP, qui constitue une étape transitoire mais parfois nécessaire.

#### Mission d'orientation

Travailler avec la MDPH, l'ARS, les services hospitaliers, l'Education Nationale et les autres ressources du territoire pour prévenir les ruptures de parcours.





mail: vos.itep.ug-pacac@ugecam.assurance-maladie.fr

■ téléphone : 04 93 58 49 00



	MATIN	APRÉ-MIDI
LUNDI	08h30 - 12h00	13h00 - 17h00
MARDI	08h30 - 12h00	13h00 - 17h00
MERCREDI	08h30 - 12h00	13h00 - 17h00
JEUDI	08h30 - 12h00	13h00 - 17h00
VENDREDI	08h30 - 12h00	13h00 - 16h00

## Dispositif ITEP Vosgelade



# ITEP\* Vosgelade

Site principal: VENCE

UGECAM PACA-Corse ITEP VOSGELADE 1028 Chemin de Vosgelade 06140 VENCE

\*Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique







Au sein de l'UGECAM PACA-Corse, le Dispositif ITEP comprend 78 places d'hébergement et 20 places d'accueil de jour, dont 15 places de SESSAD.

Les interventions se réalisent soit "hors les murs", soit sur les sites médico-sociaux d'Henri Wallon (Villeneuve-Loubet) et Le Coteau (La Gaude) ou la structure principale de Vosgelade (Vence).



## La population accueillie

L'ITEP Vosgelade est agréé pour accueillir 64 enfants et adolescents. garçons et filles, âgés de 6 à 16 ans pour le site principal de Vence.

Outre un SESSAD Préprofessionnel dédié aux 16-25 ans. cet établissement propose une prise en charge diversifiée avec :

- 55 places d'hébergement.
- 9 places d'accueil de jour.



## L'admission

Orientés par la MDPH. les ieunes accueillis à l'ITEP Vosgelade bénéficient d'un accompagnement adapté à leurs besoins dans une logique de parcours.

Une période d'observation leur est proposée durant la procédure d'admission, qui permet au ieune et à la famille de choisir de poursuivre ou non l'inscription dans l'établissement de façon éclairée.

Cette étape permet également à l'équipe interdisciplinaire d'établir une première évaluation des besoins du jeune.

Ce dernier bénéficie ensuite d'une période d'intégration qui se ponctue par l'élaboration de son Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA), en adéquation avec ses besoins et les missions de l'établissement.



## L'accompagnement globale

L'offre proposée a pour objectif d'amener l'enfant ou le jeune concerné à un travail d'élaboration psychique.

À cette fin, une intervention interdisciplinaire prenant en compte la nature des troubles psychologiques et leur dynamique évolutive accompagne son développement singulier.

Dans cette perspective, les équipes de l'ITEP veillent particulièrement à impliquer le jeune et son représentant dans la définition et le suivi du PPA.

Ainsi, en fonction des capacités de chaque jeune, les modalités d'information et de participation sont adaptées pour assurer un PPA en adéquation avec les besoins de chaque enfant.

Dans ce cadre, plusieurs types d'actions sont conduits et adaptés au sein de chaque Proiet Personnalisé d'Accompagnement (PPA):

- Accompagner le développement des jeunes au moyen d'une intervention interdisciplinaire visant à les mobiliser pour aller vers leur autonomie,
- dispenser des soins et des rééducations.
- favoriser le maintien du lien des intéressés avec leur milieu familial et social,
- promouvoir leur intégration dans les différents domaines de la vie, notamment en matière de formation générale et professionnelle,
- assurer, à l'issue de l'accompagnement, un suivi de ces personnes pendant une période définie et renouvelable dans la limite de trois années.
- participer, en liaison avec les autres intervenants compétents, à des actions de prévention, de repérage des troubles du comportement et de recherche de solutions adaptées sur le territoire.

Les prises en charge se font en individuel et/ou en groupe, au sein de l'établissement ou en extérieur « hors les murs », en fonction des objectifs.

Ainsi, les professionnels peuvent assurer leur prestation dans les lieux et terrains d'activités que fréquentent le jeune (collège, lycée, CFA, entreprises, domicile...)

# Les professionnels

Une équipe interdisciplinaire œuvre, en concertation avec le jeune et sa famille, autour du Projet Personnalisé d'Accompagnement. Par ailleurs, afin de répondre au mieux aux besoins du jeune, des intervenants extérieurs peuvent compléter les interventions.

De même, de nombreux partenariats permettent d'assurer la complétude et l'évolutivité des prestations en fonction de chaque PPA.

Par ailleurs, le fonctionnement en dispositif au sein du département permet de mobiliser les modalités d'accueil les plus adaptées en fonction du parcours de chacun.



- ARS
- MDPH
- Education nationale
- Centres Hospitaliers (Lenval, La Fontonne)
- Centres Médico Psychologiques (CMPP)
- Maisons des Solidarités Départementales (MSD)
- Aide Sociale à l'Enfance et aux Familles (ASEF)
- ITEP LA LUERNA. ITEP Mirabelle
- AIRe Association nationale des réseaux d'ITEP
- Réseau des missions locales et des points d'information jeunesse
- Centres de Formation d'Apprentis et dispositif CFA Formation Adaptée
- Commune de Vence



